Questions orales

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

L'IRAN-L'EMPRISONNEMENT DES CHEFS BAHAÏS

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je tiens à dire que les bahaïs du Canada savent que le gouvernement ne cesse d'appuyer les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à la persécution dont sont victimes les bahaïs en Iran. Nous venons en effet de co-parrainer une résolution condamnant la violation des droits de la personne dans ce pays.

Étant donné la situation de plus en plus périlleuse de la communauté bahaïe en Iran dont bon nombre des chefs sont arrêtés les uns après les autres, quelles mesures additionnelles le gouvernement peut-il prendre en faveur des 17 membres de la communauté bahaïe mentionnés nommément qui sont en prison et menacés d'une mort imminente?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je remercie le député de sa question, monsieur le Président. Je sais que d'autres députés à la Chambre partagent l'intérêt qu'il porte aux bahaïs en général et à ces 17 personnes en particulier. Nous avons fait et continuerons de faire des démarches aussi énergiques que possible auprès du gouvernement iranien.

Nous avons en outre co-parrainé, comme le député l'a mentionné, une résolution concernant l'Iran qui sera très bientôt mise aux voix aux Nations Unies et qui, nous l'espérons, contribuera à faire changer ce pays d'attitude à l'égard des 17 personnes dont il a parlé.

[Français]

LA RÉFORME FISCALE

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ—LA JUSTICE SOCIALE— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le rapport du Comité des finances et des affaires économiques confirme ce que plusieurs groupes avaient déclaré à l'effet que la réforme fiscale et les trois budgets du gouvernement conservateur sont injustes pour les familles canadiennes, en particulier pour les familles nombreuses.

Est-ce que le ministre peut garantir aujourd'hui aux familles canadiennes qu'il va apporter des correctifs à ces injustices avant la période des Fêtes afin d'accorder au troisième enfant des familles nombreuses le double du crédit d'impôt, soit 130 \$ plutôt que 65 \$, et aussi que cet argent soit converti en crédit d'impôt remboursable pour qu'il soit admissible relativement aux familles plus pauvres au Canada? Est-ce que le ministre peut garantir aux familles canadiennes que ces modifications seront apportées avant la période des Fêtes?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois que le député est au courant des changements effectués durant le mandat du gouvernement actuel,

notamment la majoration du crédit d'impôt-enfants, le paiement anticipé de ce crédit ainsi que le crédit remboursable de la taxe de vente. Ces mesures aident les personnes qui ont une famille nombreuse.

J'ai dit hier que je n'étais pas disposé à faire des observations précises sur certaines recommandations du rapport, excellent à mon avis, émanant du comité des finances. Je considère les allégations du député comme étant de nouvelles instances.

[Français]

LE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANT ET LES JEUNES DE PLUS DE 18 ANS—ON DEMANDE SI DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES SERONT ACCORDÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Hier, à une réponse au député de Laval-des-Rapides en ce qui concerne l'impôt minimum relativement aux institutions bancaires, le ministre des Finances était réticent, à savoir si les gens de la haute finance accepteraient ou non. J'aimerais simplement demander au ministre comment il se fait qu'il ne craint pas de couper la désindexation des allocations familiales, qu'il ne craint pas de couper dans le revenu des familles les plus pauvres alors qu'il craint de taxer. Est-ce que le ministre peut répondre immédiatement. Les gens sont «tannés» d'attendre. Après trois ans, est-ce que le ministre peut répondre s'il va augmenter, mettre des sommes d'argent supplémentaires au niveau du crédit d'impôt-enfant ainsi que pour les enfants âgés de plus de 18 ans?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la réponse à cette question est la même que ma réponse à la première question.

J'aimerais me permettre quelques observations sur les remarques préliminaires du député. S'il veut examiner attentivement les propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale, il constatera à la page 67 certaines propositions visant à majorer les impôts versés par les établissements financiers y compris les banques et les compagnies d'assurance. Si le député les considère en bloc, il se rendra compte qu'elles représentent l'élément le plus important de la majoration de l'impôt perçu des sociétés.

De toute évidence, le gouvernement veut s'assurer que les établissements financiers verseront leur juste part d'impôts et que leur taux d'imposition augmentera sensiblement par rapport aux années antérieures. Je conviens avec le député et certains autres de ses collègues que ce niveau d'imposition n'est pas assez élevé; mais tel était notre objectif, de sorte que nos objectifs sont partagés. Nous devons maintenant discuter comment nous pouvons atteindre cet objectif et c'est ce que nous étudierons d'ici la présentation d'une motion de voies et movens